

## Communiqué de presse

Bâle, 8 novembre 2018

# La SIX Swiss Exchange approuve la décotation de l'action au porteur Banque Cler et l'exemption de certaines obligations de publicité

**Le 26 octobre 2018, la Banque Cler a soumis à la SIX Swiss Exchange SA une demande de décotation des actions au porteur Banque Cler ainsi que d'exemption de certaines obligations de publicité. L'instance ci-dessus a donné suite aux deux requêtes le 7 novembre. Les actions de la Banque Cler SA seront décotées dès que la décision d'annulation par le tribunal compétent sera définitive.**

Le 26 octobre 2018, la Banque Cler a soumis à la SIX Swiss Exchange SA une demande de décotation des actions au porteur Banque Cler ainsi que d'exemption de certaines obligations de publicité. Par décision du 7 novembre 2018, la SIX Swiss Exchange a approuvé la décotation de l'ensemble des actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20 chacune de la Banque Cler SA, Bâle (n° de valeur 1811647; ISIN: CH0018116472). La décotation des actions au porteur aura lieu dès que la décision du tribunal compétent du canton de Bâle-Ville concernant la requête de la Basler Kantonalbank relative à la déclaration de nullité de toutes les actions au porteur se trouvant encore dans le public sera définitive. Une telle procédure dure en général de 5 à 6 mois. La Banque Cler SA communiquera en temps voulu la date exacte de la décotation.

Cette décision concerne uniquement la décotation des actions au porteur Banque Cler SA. La cotation de l'obligation Banque Cler SA, Bâle (n°de valeur 37347604; ISIN: CH0373476040) est donc maintenue.

Également le 7 novembre 2018, la SIX Swiss Exchange a approuvé la demande d'exemption de certains devoirs de publicité. La Banque Cler SA est ainsi dispensée du devoir de divulgation concernant les informations relatives à la Corporate Governance, du devoir d'information des faits susceptibles d'influencer les cours (Publicité événementielle), du devoir de publicité des transactions de management, du devoir d'établir un calendrier de l'entreprise de même que de certaines dispositions de la directive relative aux devoirs d'annonce réguliers. Le contenu exact de même que la durée limitée de l'exemption accordée (jusqu'au 3 avril 2019 avec possibilité de prolongation) émane du dispositif de la décision de la SIX Exchange Regulation, qui a été reproduite dans le [communiqué de presse](#) en allemand. Les exemptions entrent en vigueur avec effet immédiat.

Vous trouverez l'ensemble des documents concernant l'offre publique d'acquisition de la Basler Kantonalbank sur la Banque Cler SA sur notre site internet ([www.cler.ch/fr/banque-cler/investor-relations/uebernahmeangebot](http://www.cler.ch/fr/banque-cler/investor-relations/uebernahmeangebot)) de même que sur celui de la BKB ([www.bkb.ch/uebernahmeangebot](http://www.bkb.ch/uebernahmeangebot)).

**Pour tout complément d'information:**

Natalie Waltmann

Responsable Communication

Banque Cler SA, CEO office

Téléphone: +41 (0)61 286 26 03

E-mail: [natalie.waltmann@cler.ch](mailto:natalie.waltmann@cler.ch)

**En bref**

La Banque Cler SA est une banque universelle suisse dont le siège est à Bâle et qui axe son offre sur les besoins de la clientèle privée, des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des petites et moyennes entreprises. «Cler» provient du romanche et signifie clair, limpide, évident. Le nom reflète son programme: la Banque Cler rend les opérations bancaires simples et compréhensibles et conseille le client sur un pied d'égalité. Avec quelque 500 collaborateurs répartis sur 32 succursales, elle est présente dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Par ailleurs précurseur numérique, la Banque Cler est le premier institut à proposer avec «Zak» une solution bancaire complète sur smartphone. Depuis 2000, la Basler Kantonalbank détient une participation majoritaire dans la Banque Cler.

**Données et téléchargements importants**

Sur le site [www.cler.ch](http://www.cler.ch) figurent des communications aux médias ([lien direct](#)) de même que des informations actuelles, consultables à partir de la date de publication. Elles contiennent notamment des renseignements supplémentaires sur les activités et leur évolution. Vous trouverez les dates essentielles, comme par exemple les dates de publication, sur notre page d'accueil sous «Investisseurs» ([lien direct](#)).